

Réf: Dossier N° 002140

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOX DEVELOPEMENT COMPANY » en abrégé «
FDC »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOX DEVELOPEMENT COMPANY » en abrégé « FDC »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP), VENTES DE MATERIELS LIES AUX BATIMENTS, ACCESSOIRES AMENAGEMENT BATIMENTS, DIVERS TRAVAUX DE CONSTRUCTION, CONSTRUCTION DE PONT, TRAVAUX DE BITUMES, VOIRIES ET ROUTES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M MRAD CHEHADE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01361 du 12/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09371/GTCA/RCCM/2021 du 12/10/2021

